



# GUIDE TARIFAIRE

DES TRANSPORTS POUR TOUS,  
UN TARIF POUR CHACUN !



## DES TRANSPORTS POUR TOUS, UN TARIF POUR CHACUN !

+ de 500 000 voyageurs quotidiens, un territoire de plus de 100 communes, près de 3 000 femmes et hommes à votre service, 2 lignes de métro, 2 lignes de tram, le téléphérique urbain le plus de long de France, 10 Linéo et + de 100 lignes de bus, 9 parcs-relais, 8 parcs à vélos. **Tisséo, c'est tout cela et bien plus encore...**

Etudiants enthousiastes, actifs motivés, seniors affairés ou simples promeneurs, nous vous accompagnons dans tous vos moments de vie avec des tarifs adaptés à vos besoins de mobilité et à votre situation.

**Découvrez dans ce guide le titre qui vous correspond en fonction de votre tranche d'âge, de la fréquence de vos déplacements...**

### Besoin d'un conseil personnalisé ? Une question ?



Nos téléconseillers vous accompagnent du lundi au vendredi de 6h à 20h et le samedi de 8h30 à 18h30.  
Allô Tisséo est un service accessible aux personnes sourdes et malentendantes du lundi au vendredi de 9h à 17h30.  
Plus d'infos sur [tisseo.fr](https://www.tisseo.fr).



Seniors et retraités, jeunes, demandeurs d'emploi et personnes à mobilité réduite, rendez-vous sur [montarif-tisseo.fr](https://montarif-tisseo.fr) pour vous aider à connaître la formule la plus adaptée, calculée sur la base de vos ressources.





## BIENVENUE À BORD !

### LA CARTE PASTEL POUR VOYAGER EN TOUTE LIBERTÉ

Ce véritable sésame vous permet de **charger, de stocker des titres de transport et de voyager** dans le métro, le tram, le téléphérique et les bus.

Pour créer votre carte, il vous faut : **une photo d'identité, une pièce d'identité et 9 € !**



### BON À SAVOIR

- **ACCÉDEZ AU RÉSEAU EN GRAND** : Train, autopartage, covoiturage, parcs-relais et parcs à vélos : la carte Pastel vous permet de stocker des titres de transport combinés (liO Arc en ciel, liO TER) et de bénéficier de services gratuits.
- **PAS BESOIN DE VOUS DÉPLACER**, avec l'e-agence commandez votre carte Pastel en quelques clics depuis chez vous 7j/7, 24h/24. Elle vous sera expédiée sous un délai moyen de 3 jours ouvrés à l'adresse postale de votre choix.
- **PROFITEZ DE 5€ DE RÉDUCTION SUR VOTRE ABONNEMENT ANNUEL VÉLÔTOULOUSE** (20€ au lieu de 25€) accessible à tout détenteur d'une carte Pastel !

# Clubéo

**DERRIÈRE CHAQUE TRAJET,  
DES EXPÉRIENCES INÉDITES**

**LE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ QUI RÉCOMPENSE  
VOTRE MOBILITÉ !**

70 000 adhérents et + de 5 000 lots offerts chaque année.  
Inscrivez-vous gratuitement sur [clubeo.tisseo.fr](https://clubeo.tisseo.fr).



Gastronomie, évasion, shopping, bien-être, culture, sport :  
+ vous validez + vous gagnez de points à utiliser sur la boutique  
Clubéo où des bons plans et offres exclusives vous attendent  
pour vous faire plaisir toute l'année.



vous sont offerts

**CADEAU DE BIENVENUE**



1  
VALIDEZ



2  
BOUGEZ



3  
GAGNEZ

Les cartes Pastel, Montoulouse, Senior, MUT, sont compatibles  
avec le programme tout comme l'appli Tisséo.



## TOUS PUBLICS

## ET VOUS, LE RÉSEAU, VOUS L'UTILISEZ COMMENT ?

Beaucoup ou assez souvent

### Voyages réguliers

|                            |                                                                                       |             |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Annuel paiement comptant   | •  | 550€        |
| Annuel paiement mensualisé | •  | 45,80€/mois |
| 31 jours                   | •  | 55€         |
| 7 jours                    | •  | 16,50€      |
| 30 jours - 30 déplacements | •  | 37,70€      |

## SALARIÉS

Bonne nouvelle, votre employeur vous fait voyager moins cher en prenant en charge la moitié (ou +) de votre abonnement transport !  
L'abonnement est la solution la plus économique pour vous déplacer.  
Renseignez-vous vite sur la prime transport auprès de votre entreprise et votre administration.

Un peu

### Voyages occasionnels

|                               |                                                                                       |        |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| 1 déplacement                 | •    | 1,80€  |
| 10 déplacements               | •   | 14,80€ |
| Journée                       | •  | 6,60€  |
| 3 jours                       | •  | 13,30€ |
| 1 déplacement dernière minute | •  | 2€     |

Ce ticket est disponible à la vente uniquement à bord des bus. Attention, l'appoint vous sera demandé par le conducteur.

|                  |                                                                                       |    |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Ticket Événement | •  | 3€ |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----|

Ce ticket est disponible à la vente et utilisable uniquement lors d'événements identifiés : matches à Ernest Wallon, au Stadium Toulousain ou encore lors de concerts au Zénith.

|              |                                                                                         |       |
|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Ticket Tribu | •  | 8,80€ |
|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------|

Idéal pour les déplacements de groupe, ce titre permet de réaliser jusqu'à 12 déplacements dans la même journée.

|                |                                                                                         |    |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Ticket Planète | •  | 3€ |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|----|

Ce ticket n'est disponible à la vente et utilisable qu'une fois l'alerte pollution déclenchée par les autorités. Autant de déplacements que vous le souhaitez, tout au long de la journée.

# NAVETTE AEROPORT - CENTRE-VILLE : LA LIAISON DIRECTE !

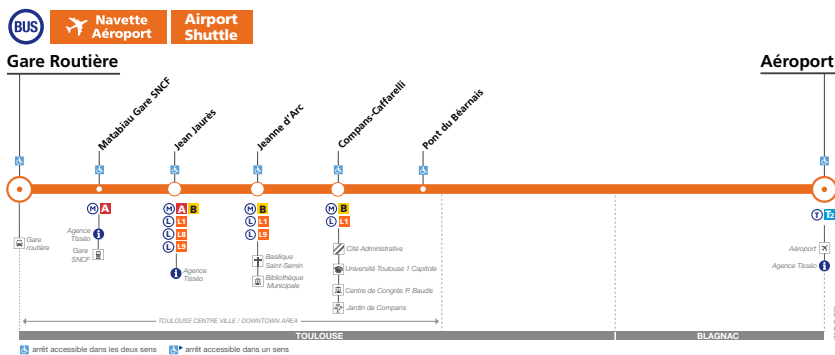
## Pour vos voyages réguliers

|                                        |                                                                                   |             |
|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Annuel aéroport<br>paiement comptant   |  | 658€        |
| Annuel aéroport<br>paiement mensualisé |  | 54,80€/mois |
| 31 jours aéroport                      |  | 65,80€      |
| 7 jours aéroport                       |  | 22€         |

1 déplacement aéroport  9€

6 déplacements aéroport  36,70€

*Idéal pour les déplacements de groupe  
(jusqu'à 6 personnes).*



 Toutes les 20 minutes, 7j/7

 Liaison directe entre l'aéroport  
et le centre-ville en – de 25 minutes

 Connectée au métro A/B, à la gare  
routière et SNCF Matabiau

 Navette 100% électrique

## Montez, payez en CB, voyagez !

Votre CB devient votre ticket. Vous pouvez utiliser  
votre carte bancaire ou votre smartphone, doté  
d'une application de paiement sans contact,  
comme ticket.

**Service disponible uniquement sur la navette  
aéroport.**

1 trajet aéroport 9€

*Le « 1 trajet aéroport » fonctionne exclusivement sur la Navette  
aéroport, sans correspondance avec le réseau Tisséo.*



## VISITEURS : PROFITEZ DE TOULOUSE !

### Toulouse vu d'en haut : Effet wahou garanti !

Embarquez à bord du plus long téléphérique urbain de France à Toulouse. Téléo vous offre une parenthèse au calme ! Survolez la Garonne pour une vue imprenable sur la chaîne des Pyrénées.

Il n'y a pas de tarification spéciale pour embarquer à bord de Téléo, il est accessible avec tous les titres de transport Tisséo, aux mêmes tarifs que les bus, métros et tramway !

+ d'infos : [teleo-tisseo.fr](http://teleo-tisseo.fr)

### Vivez Toulouse à prix réduit !

Véritable laissez-passer, votre Pass Tourisme vous garantit une découverte de la ville économique, simplifiée et privilégiée.

Découvrez le Pass Tourisme sur [visiteurs-tisseo.fr](http://visiteurs-tisseo.fr).





## COMBINEZ LES MODES DE TRANSPORT !

### Train

#### Réseau liO TER

**Pastel+ 31 jours – zone 1** •  **70 €**

Trajets illimités sur le réseau Tisséo et sur le réseau liO TER au sein du Ressort Territorial de Tisséo Collectivités. LISTE PAGE 39.

Disponible à la vente sur l'application Tisséo, aux distributeurs automatiques de titres et dans les Agences Tisséo, ainsi que dans les points de vente et aux distributeurs automatiques de billets régionaux TER/SNCF.

### Car

#### Réseau liO ARC-EN-CIEL

**Combi 31 jours – 2 zones** •  **75 €**

Trajets illimités sur le réseau Tisséo et les 2 zones du réseau liO Arc-en-Ciel.

Disponible à la vente à la gare routière Pierre Sébard.

**Combi 31 jours – 1 zone** •  **60 €**

Trajets illimités sur le réseau Tisséo et la zone 1 du réseau liO Arc-en-Ciel.

Disponible à la vente sur l'application Tisséo, aux distributeurs automatiques de titres et dans les Agences Tisséo, ainsi qu'à la gare routière Pierre Sébard.



### Autopartage, Covoiturage

**Pass Écomobilité**  **56,80 €/mois**

Abonnement annuel qui comprend un accès illimité au réseau Tisséo et aux parcs à vélos Tisséo, ainsi que l'adhésion à la formule Citiz avec abonnement.

Pour faire votre demande, prenez rendez-vous auprès de l'agence Citiz Occitanie.

#### Clients Citiz

Le parc relais des Arènes dispose de places réservées Citiz. Accès sur simple lecture de la plaque d'immatriculation, sans condition de durée ni d'utilisation des transports en commun. Stationnement inclus dans votre offre Citiz.

#### Covoitureurs : des aires d'embarquement

Des aires d'embarquement covoiturage dans les parcs relais de Ramonville et Borderouge sont disponibles et permettent la dépose et la reprise des covoitureurs.



## 9 PARCS RELAIS



Ouverts jour et nuit à tous les automobilistes, utilisateurs ou non du réseau Tisséo.

Les 30 premières minutes de stationnement sont gratuites. Au-delà, le stationnement devient payant comme dans un parking classique.

Ils restent gratuits pour les voyageurs Tisséo à condition de stationner moins de 24 heures consécutives et d'effectuer le voyage retour en métro, tram, téléphérique ou bus dans l'heure précédant la sortie...

### Le petit plus

Des panneaux digitaux à l'entrée de chaque P+R, [tisseo.fr](https://tisseo.fr) (infos réseau) et l'appli Tisséo  affichent la disponibilité des places en temps réel.

### Un service de recharge électrique

Les P+R de Borderouge, Balma-Gramont et Ramonville disposent de bornes de rechargement de véhicules électriques ALLEGRO de puissances variables disponibles 7j/7, 24h/24.  
+ d'infos sur l'appli Smoov.

### Vous habitez à côté d'un parc relais Tisséo ?

Abonnez-vous pour stationner à deux pas de chez vous du lundi au vendredi entre 18h et 8h, et 24h/24 les week-ends et jours fériés.

**41€/mois**

Stationnez en toute sérénité !  
Découvrez nos conditions d'accès sur [tisseo.fr](https://tisseo.fr).

### LES 30 PREMIÈRES MINUTES SONT GRATUITES.

|            |              |                               |
|------------|--------------|-------------------------------|
| TARIF JOUR | <b>0,60€</b> | par quart d'heure de 8h à 18h |
|------------|--------------|-------------------------------|

|            |              |                               |
|------------|--------------|-------------------------------|
| TARIF NUIT | <b>0,35€</b> | par quart d'heure de 18h à 8h |
|------------|--------------|-------------------------------|

|         |               |                          |
|---------|---------------|--------------------------|
| JOURNÉE | <b>25,50€</b> | (24 heures consécutives) |
|---------|---------------|--------------------------|

|         |             |                       |
|---------|-------------|-----------------------|
| SEMAINE | <b>153€</b> | (7 jours consécutifs) |
|---------|-------------|-----------------------|

- Tout quart d'heure commencé est décompté.
- Durée maximale de stationnement : 14 jours.



## PROFESSIONNELS



### 300 STRUCTURES CHOISISSENT TISSÉO POUR LEURS DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS, ET VOUS ?

Tisséo Voyageurs propose aux entreprises et administrations des services exclusifs et tarifs avantageux.

**Commandez vos titres pro en ligne sur [www.tisseo.pro](http://www.tisseo.pro) !**

Pour bénéficier des avantages PRO+, votre structure doit être en démarche de plan de mobilité.

### Découvrez Flexpro : Voyagez en toute liberté et payez après !



#### TARIF **PRO**

1 - 10 déplacements  
1,48 € TTC

#### TARIF **PRO+**

1 à 10 déplacements  
1,08 € TTC

#### TARIF **PRO** et **PRO+**

11- 20 déplacements  
2 % de réduction  
21- 50 déplacements  
3 % de réduction  
51 dép. et +  
4 % de réduction



1 déplacement  
**PRO** 1,48 € TTC  
**PRO+** 1,08 € TTC

disponible  
sur



### Besoin d'accueillir des collaborateurs ou publics dans le cadre d'un événement ?



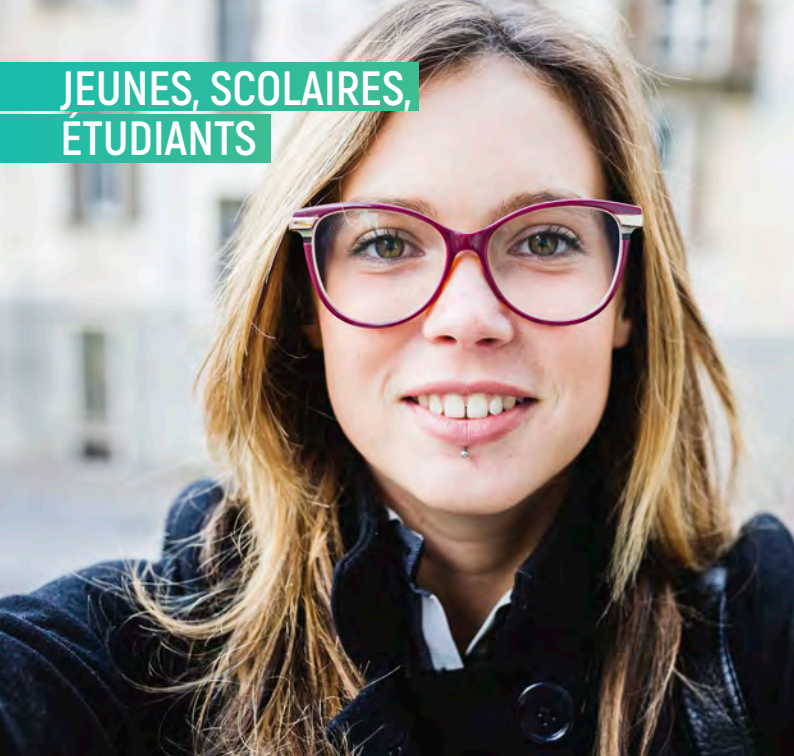
Pass **PRO** 24h  
4,95 € TTC  
Pass **PRO** 48h  
7,70 € TTC

**PRO +** 24h  
3,96 € TTC  
**PRO +** 48h  
5,72 € TTC



Carte 20 déplacements  
**PRO** 29,15 € TTC  
**PRO+** 21,01 € TTC

# JEUNES, SCOLAIRES, ÉTUDIANTS



Les enfants de moins de 4 ans voyagent gratuitement sur le réseau.

## COLLÉGIENS, LYCÉENS

### pour vos déplacements scolaires

Pour obtenir la gratuité des transports les jours de classe sur le réseau Tisséo, pour effectuer un trajet aller/retour maison-collège ou lycée, demandez votre carte Pastel au **Conseil Départemental de la Haute-Garonne**.

#### CONSEIL DÉPARTEMENTAL

0800 01 15 93 / haute-garonne.fr

### pour vos déplacements loisirs

(entre midi et deux, soirées, week-end,...)

Découvrez ci-dessous le titre qui vous correspond.

|                              | Conditions d'accès                                                                                                                            | Niveau de réduction | Titres disponibles                                                                                          |                                                                                                                 | Durée de validité du droit à réduction |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
|                              |                                                                                                                                               |                     | pour vos voyages réguliers                                                                                  | pour vos voyages occasionnels                                                                                   |                                        |
| Jeunes, scolaires, étudiants | Jeunes de 20 à 25 ans révolus (non étudiants)                                                                                                 | 2                   | Annuels  550€<br>167 €     | 10 dép.  14,80€<br>6,60 €    | Jusqu'au 26ème anniversaire du client  |
|                              |                                                                                                                                               |                     | 31 jours  55€<br>16,70 €   |                                                                                                                 |                                        |
|                              | Jeunes de 4 à 19 ans révolus (étudiants ou non)                                                                                               | 3                   | Annuels  550€<br>112 €    | 10 dép.  14,80€<br>4,50 €  | Jusqu'au 20ème anniversaire du client  |
|                              |                                                                                                                                               |                     | 31 jours  55€<br>11,20 € |                                                                                                                 |                                        |
|                              | Étudiants de 20 à 25 ans révolus                                                                                                              | 3                   | Annuels  550€<br>112 €   | 10 dép.  14,80€<br>4,50 €  | La durée de l'année scolaire           |
|                              |                                                                                                                                               |                     | 31 jours  55€<br>11,20 € |                                                                                                                 |                                        |
|                              | Étudiants boursiers échelon 7 (jusqu'à 34 ans révolus)                                                                                        | 4                   | Gratuité  -              | -                                                                                                               |                                        |
|                              | Étudiants 26-34 ans - tarif réduit<br><i>Domiciliés sur l'une des communes du Ressort Territorial de Tisséo Collectivités (liste page 39)</i> | -                   | -                                                                                                           | 10 dép.  14,80€<br>10,80 € |                                        |



Si vous résidez dans la commune de Toulouse, rendez-vous à l'Espace Seniors de la mairie de Toulouse.

## ESPACE SÉNIORS

0 800 042 444 (appel gratuit)

17 rue Rémusat, Site du Sénéchal, 31000 TOULOUSE

Dans la cour, 1<sup>ère</sup> porte à gauche sous les arcades

### Conditions d'accès

### Niveau de réduction

### Titres disponibles

### Durée de validité du droit à réduction

#### Pour les retraités :

- être retraité,
- être âgé de 62 à 64 ans révolus,
- et être domicilié dans une commune de la Haute-Garonne

#### Pour les 65 ans et plus :

- être âgé de 65 ans et plus,
- et être domicilié dans une commune de la Haute-Garonne

1

Revenu mensuel supérieur à 2 660€ <sup>(1)(2)</sup>

Annuels

 550€  
275 €

31 jours

 55€  
27,50 €

10 dép.

 14,80€  
8,70 €

2

Revenu mensuel entre 1 330€01 et 2 660€ <sup>(1)(2)</sup>

Annuels

 550€  
167 €

31 jours

 55€  
16,70 €

10 dép.

 14,80€  
6,60 €

3

Revenu mensuel entre 957€01 et 1 330€ <sup>(1)(2)</sup>

Annuels

 550€  
112 €

31 jours

 55€  
11,20 €

10 dép.

 14,80€  
4,50 €

4

Revenu mensuel inférieur ou égal à 957€ <sup>(1)(2)</sup>

Gratuité

 -

-

1 an<sup>(3)</sup>

- pour les retraités : jusqu'au 65ème anniversaire du client
- pour les 65 ans et + : sans limitation

Séniors et retraités

(1) calcul du revenu mensuel individuel = revenu fiscal de référence / 12 / nombre de parts du foyer.

(2) valeurs au 1<sup>er</sup> octobre 2022 (revalorisation en fonction des indicateurs officiels). (3) ce droit à réduction est renouvelable, sous réserve de remplir les conditions requises, 1 mois maximum avant sa fin de validité.

PERSONNES EN SITUATION  
DE HANDICAP



|                        | Conditions d'accès                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Niveau de réduction                                                                          | Titres disponibles                                         |                                                                                               |                               |                                                                                               | Durée de validité du droit à réduction                                                         |                                                                                                |
|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                              | pour vos voyages réguliers                                 |                                                                                               | pour vos voyages occasionnels |                                                                                               |                                                                                                |                                                                                                |
| Invalides de 50% à 79% | <ul style="list-style-type: none"><li>• être âgé de 4 ans et +,</li><li>• être titulaire d'une carte d'invalidité ou d'une carte mobilité inclusion en cours de validité,</li><li>• être une personne invalide civil, de vue, de guerre ou du travail, dont le taux d'incapacité est compris entre 50 et 79% ou de 80% et plus.</li></ul> | 1                                                                                            | Revenu mensuel supérieur à 2 660€ <sup>(1)(2)</sup>        | Annuels      | 550€<br>275 €                 | 10 dép.    | 14,80€<br>8,70 €                                                                               | en fonction de la durée de validité des droits mentionnée sur vos justificatifs <sup>(3)</sup> |
|                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                              |                                                            | 31 jours     | 55€<br>27,50 €                |                                                                                               |                                                                                                |                                                                                                |
|                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 2                                                                                            | Revenu mensuel entre 1 330€01 et 2 660€ <sup>(1) (2)</sup> | Annuels     | 550€<br>167 €                 | 10 dép.  | 14,80€<br>6,60 €                                                                               | 1 an <sup>(3)</sup>                                                                            |
|                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                              |                                                            | 31 jours   | 55€<br>16,70 €                |                                                                                               |                                                                                                |                                                                                                |
| 3                      | Revenu mensuel entre 957€01 et 1 330€ <sup>(1) (2)</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Annuels   | 550€<br>112 €                                              | 10 dép.  | 14,80€<br>4,50 €              |                                                                                               |                                                                                                |                                                                                                |
|                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 31 jours  | 55€<br>11,20 €                                             |                                                                                               |                               |                                                                                               |                                                                                                |                                                                                                |
|                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 4                                                                                            | Revenu mensuel inférieur ou égal à 957€ <sup>(1) (2)</sup> | Gratuité   | -                             | -                                                                                             |                                                                                                |                                                                                                |
| Invalides de 80% et +  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 4                                                                                            | -                                                          | Gratuité   | -                             | -                                                                                             | en fonction de la durée de validité des droits mentionnée sur vos justificatifs <sup>(3)</sup> |                                                                                                |

(1) calcul du revenu mensuel individuel = revenu fiscal de référence / 12 / nombre de parts du foyer.  
(2) valeurs au 1<sup>er</sup> octobre 2022 (revalorisation en fonction des indicateurs officiels). (3) ce droit à réduction est renouvelable, sous réserve de remplir les conditions requises, 1 mois maximum avant sa fin de validité.

# ACCOMPAGNANTS

## Vous avez besoin d'un accompagnant pour faciliter vos déplacements ?

Une carte Pastel peut vous être délivrée, au bénéfice d'un accompagnant éventuel. Cette carte « accompagnant » permet d'accéder à un titre de transport à tarif réduit, ou à une gratuité selon votre situation. Elle ne peut être utilisée qu'en présence de la personne accompagnée.

| Le titulaire de la carte mobilité inclusion (CMI) est une personne : | L'accompagnateur peut bénéficier :      | Conditions d'accès                                     | Titres disponibles                                                                                                        | Durée de validité du droit à réduction                                                               |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| invalide de 80% et +, mention besoin d'accompagnement                | de la gratuité des transports           | Être accompagnateur d'une personne titulaire d'une CMI | Gratuité  -                            | En fonction de la durée de validité des droits mentionnée sur le justificatif du titulaire de la CMI |
| invalide de 80% et +                                                 | d'une réduction sur les 10 déplacements |                                                        | 10 dép.  <del>14,80 €</del><br>10,80 € |                                                                                                      |
| invalide de 50 à 79%                                                 |                                         |                                                        |                                                                                                                           |                                                                                                      |
| invalide de moins de 50%                                             |                                         |                                                        |                                                                                                                           |                                                                                                      |

Si vous êtes accidenté du travail ou en maladie professionnelle, **vous devez faire valoir vos droits auprès de la MDPH** : le taux d'incapacité permanente mesuré par la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) ne permet pas de bénéficier de réduction ou de la gratuité des transports sur le réseau Tisséo.

Il en va de même pour les titulaires d'une carte « Priorité pour personnes handicapées ».



### TISSÉO MOBIBUS

Tisséo Mobibus est un service de Transport à la demande adapté aux personnes à mobilité réduite.

Tisséo Mobibus bénéficie d'une tarification spéciale, consultable sur [tisseomobibus.com](https://tisseomobibus.com) ou par téléphone au 09 69 39 31 31 (appel non surtaxé).



# DEMANDEURS D'EMPLOI

**PÔLE EMPLOI**  
pole-emploi.fr  
3949

Si vous êtes demandeur d'emploi, domicilié en Haute-Garonne, mais hors Ressort Territorial de Tisséo, ou allocataire du RSA, domicilié en Haute-Garonne, veuillez contacter le Conseil Départemental.

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**  
haute-garonne.fr  
0800 01 15 93

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Conditions d'accès | Niveau de réduction                                                    | Titres disponibles         |                                                                                                    | Durée de validité du droit à réduction                                                                         |                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                    |                                                                        | pour vos voyages réguliers | pour vos voyages occasionnels                                                                      |                                                                                                                |                       |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• être âgé de 16 à 67 ans révolus,</li><li>• être domicilié sur l'une des communes du Ressort Territorial de Tisséo Collectivités<sup>(1)</sup> (seule l'adresse figurant sur le justificatif Pôle Emploi sera prise en compte)</li><li>• être inscrit à Pôle Emploi,</li><li>• être un demandeur d'emploi indemnisé par Pôle Emploi ou un organisme tiers OU non indemnisé et avoir un revenu mensuel<sup>(2)</sup> inférieur ou égal au SMIC,</li><li>• ne pas percevoir le RSA (socle, majoré ou socle et activité).</li></ul> | 1                  | revenu mensuel supérieur à 2 660€ <sup>(2)(3)</sup>                    | 31 jours                   |  55€<br>27,50 €   | 10 dép.  14,80€<br>8,70 €   | 6 mois <sup>(4)</sup> |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 2                  | Indemnité journalière supérieure à 45€ <sup>(3)</sup>                  | 31 jours                   |  55€<br>16,70 €  | 10 dép.  14,80€<br>6,60 €  |                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 3                  | Indemnité journalière entre 27€01 et 45€ <sup>(3)</sup>                | 31 jours                   |  55€<br>11,20 € | 10 dép.  14,80€<br>4,50 € |                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 4                  | Indemnité journalière entre 0€01 et 27€ <sup>(3)</sup>                 | Gratuité                   |  -              | -                                                                                                              |                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 3                  | Revenu mensuel individuel inférieur ou égal à 1 330€ <sup>(2)(3)</sup> | 31 jours                   |  55€<br>11,20 € | 10 dép.  14,80€<br>4,50 € |                       |

DEMANDEURS  
D'ASILE



|                 | Conditions d'accès                                                                                                                                                                                                                                         | Niveaux de réduction | Titres disponibles                                                                           |                               | Durée de validité du droit à réduction |
|-----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------------|
|                 |                                                                                                                                                                                                                                                            |                      | pour vos voyages réguliers                                                                   | pour vos voyages occasionnels |                                        |
| Demands d'asile | <ul style="list-style-type: none"><li>• être âgé de 18 ans et plus,</li><li>• être domicilié dans une commune de la Haute Garonne,</li><li>• être demandeur d'asile,</li><li>• et être bénéficiaire de l'allocation pour demandeur d'asile (ADA)</li></ul> | 4                    | Gratuité  | -                             | 6 mois <sup>(1)</sup>                  |

(1) ce droit à réduction est renouvelable, sous réserve de remplir les conditions requises, 5 jours maximum avant sa fin de validité.

# BÉNÉFICIAIRE DE LA PROTECTION TEMPORAIRE



|                                           | Conditions d'accès                                                                                                                                                                                                | Niveaux de réduction | Titres disponibles                                                                           |                               | Durée de validité du droit à réduction |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------------|
|                                           |                                                                                                                                                                                                                   |                      | pour vos voyages réguliers                                                                   | pour vos voyages occasionnels |                                        |
| Bénéficiaires de la protection temporaire | <ul style="list-style-type: none"><li>• être âgé de 4 ans et plus,</li><li>• être bénéficiaire de la protection temporaire,</li><li>• et être bénéficiaire de l'allocation pour demandeur d'asile (ADA)</li></ul> | 4                    | Gratuité  | -                             | 6 mois <sup>(1)</sup>                  |

(1) ce droit à réduction est renouvelable, sous réserve de remplir les conditions requises, 5 jours maximum avant sa fin de validité.



FAMILLES  
NOMBREUSES



Conditions d'accès

- être âgé de 26 à 64 ans révolus,
- être domicilié sur l'une des communes du Ressort Territorial de Tisséo Collectivités <sup>(1)</sup>,
- et être une famille composée minimum de 3 enfants de moins de 18 ans.

Titres disponibles  
pour vos voyages occasionnels

10 dép.  ~~14,80 €~~  
10,80 €

Durée de validité du droit à  
réduction

La durée de validité de votre droit à réduction vous sera indiquée lors de vos démarches

Familles  
nombreuses

(1) liste page 39.

# BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE MÉDICALE DE L'ÉTAT (AME)



Bénéficiaires de l'Aide Médicale de l'Etat (AME)

| Conditions d'accès                                                                      | Niveaux de réduction | Titres disponibles                                                                                                      |                                                                                                                            | Durée de validité du droit à réduction |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
|                                                                                         |                      | pour vos voyages réguliers                                                                                              | pour vos voyages occasionnels                                                                                              |                                        |
| • être âgé de 26 ans et plus,<br>• être bénéficiaire de l'Aide Médicale de l'Etat (AME) | 2                    | Annuels  <del>550 €</del><br>167 €   | 10 dép.  <del>14,80 €</del><br>6,60 € | 1 an <sup>(1)</sup>                    |
|                                                                                         |                      | 31 jours  <del>55 €</del><br>16,70 € |                                                                                                                            |                                        |

(1) ce droit à réduction est renouvelable, sous réserve de remplir les conditions requises, 5 jours maximum avant sa fin de validité.

# COMMUNES DU RESSORT TERRITORIAL DE TISSÉO

## A

Aigrefeuille - Aucamville  
- Aureville - Aussonne  
- Auzeville-Tolosane -  
Auzielle - Ayguesvives

## B

Balma - Baziège - Beaupuy  
- Beauzelle - Belberaud  
- Belbeze-de-Lauragais  
- Blagnac - Bonrepos-sur-  
Aussonnelle - Bragayrac -  
Brax - Bruguères

## C

Castanet-Tolosan - Casteginest -  
Castelmauou - Clermont-Le-  
Fort - Colomiers - Cornebarrieu-  
Corronsac - Cugnaux

## D

Deyme - Donneville -  
Dremil-Lafage

## E

Eaunes - Empeaux -  
Escalquens - Espanes

## F

Fenouillet - Flourens -  
Fonbeauzard - Fonsorbes -  
Fourquevaux - Frouzins

## G

Gagnac-sur-Garonne - Goyrans  
- Gratentour

## I

Issus

## L

La Salvetat-St-Gilles - Labarthe-  
sur-Lèze - Labastide-Beauvoir  
- Labastidette - Labège -  
Lacroix-Falgarde - Lamasquère -  
Lapeyrousse-Fossat - Launaguet  
- Lauzerville - Lavernose-  
Lacasse - Le Fauga - Lespinasse  
- L'Union

## M

Mervilla - Mondonville -  
Mondouzil Mons - Montberon  
- Montbrun-Lauragais  
- Montgiscard - Montlaur  
Montrabé - Muret

## N

Nouelles

## O

Odars

## P

Pechabou - Pechbonnieu -  
Pechbusque - Pibrac - Pin-Balma  
- Pinsaguel Pins-Justaret -  
Plaisance-du-Touch - Pompertuzat  
- Portet-sur-Garonne - Pouze

## Q

Quint-Fonsegrives

## R

Ramonville-St-Agne - Rebigue -  
Roques-sur-Garonne - Roquettes  
- Rouffiac-Tolosan

## S

Sabonnères - Saiguède - St-Alban  
- St-Clar de Rivière - St-Geniès-  
Bellevue - St-Hilaire - St-Jean -  
St-Jory St-Loup-Cammas -  
St-Lys - St-Orens-de-Gameville -  
St-Thomas - Saubens - Seilh - Seysses

## T

Toulouse - Tournefeuille

## V

Varennes - Vieille-Toulouse -  
Vigoulet-Auzil - Villate -  
Villeneuve-Tolosane





## COMMENT BÉNÉFICIER DE VOTRE DROIT À RÉDUCTION OU À GRATUITÉ ?

### 1 Vérifiez les conditions d'accès du tarif auquel vous prétendez

### 3 Actualisez vos droits à réduction

Rendez-vous sur l'e-Agence  service «actualisation de mes droits à réduction». À réception de l'email de confirmation, mettez directement à jour votre carte Pastel avec l'appli Tisséo  fonction «achat de titres» en la présentant au dos de votre smartphone ou sur un Distributeur Automatique de Titres. Vous pouvez également effectuer vos démarches en agence Tisséo.

### 2 Rassemblez vos justificatifs

Rendez-vous en pages 42-43.

### 4 Achetez votre titre de transport

De nombreuses solutions existent pour vous permettre d'acheter vos titres de transport. Retrouvez toutes les informations pratiques aux pages 44-45.

## JUSTIFICATIFS À FOURNIR

### ÉTUDIANTS

#### Pour les étudiants de 20 à 25 ans :

Carte étudiante ou certificat de scolarité de l'année en cours.

#### Pour les étudiants boursiers échelon 7 :

Notification définitive d'attribution de bourse échelon 7 de l'année en cours.\*

#### Pour les étudiants de 26 à 34 ans :

Carte étudiante ou certificat de scolarité de l'année en cours.  
Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

### SÉNIORS ET RETRAITÉS

#### Pour les seniors :

Justificatif de domicile de moins de 3 mois.  
Dernier avis d'impôt.\*\*

#### Pour les retraités :

Justificatif de domicile de moins de 3 mois.  
Dernier avis d'impôt.\*\*  
Notification de retraite.

### PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

#### Pour les invalides civils, de vue ou du travail :

Dernier avis d'impôt.\*\*  
*Uniquement pour les invalides de 50 à 79%*

Notification de décision du taux d'incapacité délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), en cours de validité.

#### Pour les invalides de guerre :

Dernier avis d'impôt.\*\*  
*Uniquement pour les invalides de 50 à 79%*

Carte d'invalidité délivrée par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), en cours de validité.

### BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE MÉDICALE DE L'ÉTAT

Carte individuelle ou familiale d'admission à l'Aide Médicale de l'Etat, en cours de validité.

### DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS

#### Pour tous les demandeurs d'emploi indemnisés :

Dernier avis d'impôts.\*\*

#### Pour les demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle Emploi :

Attestation des périodes indemnisées du mois précédent.\*\*\*

#### Pour les demandeurs d'emploi indemnisés par un organisme tiers :

Avis de situation Pôle Emploi de moins d'1 mois.\*\*\*  
Justificatif de paiement de l'organisme payeur tiers du mois précédent.

### DEMANDEURS D'EMPLOI NON-INDEMNISÉS

Dernier avis d'impôt.\*\*

Avis de situation Pôle Emploi de moins d'1 mois.\*\*\*

### BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION TEMPORAIRE

Autorisation provisoire de séjour, en cours de validité.

### DEMANDEURS D'ASILE

Attestation de demande d'asile, en cours de validité.

### FAMILLES NOMBREUSES

Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Livret de famille.

\* Notification délivrée par la Région Occitanie ou par le CROUS de l'Académie de Toulouse.

\*\* Jusqu'au 30 septembre 2022, vous pouvez présenter votre avis d'impôt 2021 sur les revenus 2020. À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2022, vous devez présenter votre avis d'impôt 2022 sur les revenus 2021.

\*\*\* Les attestations préalablement imprimées ne sont plus acceptées. Pensez à vous munir de vos identifiants de connexion pôle emploi pour faire vos démarches.

· Vous faites vos démarches sur l'e-Agence ? Vous devrez vous connecter à votre espace personnel pôle emploi depuis l'e-agence.  
· Vous faites vos démarches en Agence Tisséï ? Vous pourrez présenter depuis votre smartphone l'écran « Attestations » de votre espace personnel pôle emploi directement au Conseiller. Une borne est également à votre disposition pour vous permettre d'accéder à votre espace personnel.

# OÙ ACHETER VOS TITRES DE TRANSPORT ?

## TISSÉO DEPUIS CHEZ VOUS, PARTOUT, QUAND VOUS LE VOULEZ

### Sur smartphone

C'est pratique, rapide, sécurisé et gratuit :



Avec la fonction « Mes titres - sur mon smartphone », achetez et validez vos titres de transport avec votre smartphone Android. Fini la monnaie, le ticket ou la carte Pastel, voyagez léger !

Téléchargement gratuit 

Et avec la fonction « Mes titres - sur carte Pastel », rechargez votre carte Pastel où et quand vous le voulez avec votre smartphone Android ou Apple !

Téléchargement gratuit  

### En ligne



Commandez vos tickets magnétiques depuis l'e-agence disponible sur [tisseo.fr](http://tisseo.fr) et recevez-les directement par la Poste.



L'e-agence vous permet également d'obtenir une carte Pastel, de vous abonner, de mettre à jour vos droits à réduction, de demander votre attestation, de souscrire l'abonnement nuit et week-end, de demander l'accès aux parcs à vélo Tisséo...

## AUTRES POINTS DE VENTE

### En Agence

Aéroport - Arènes - Basso Cambo - Borderouge - Jean Jaurès - Marengo-SNCF : Nos agents sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

### Dans les stations métro, tram et Téléo

Vos titres de transport sont disponibles aux distributeurs automatiques de titres.

### En allant chez nos commerçants partenaires

Près de 130 commerçants partenaires (presse, tabacs et boulangeries) dans l'agglomération vous proposent des tickets valables sur le réseau Tisséo (hors Navette aéroport) et le rechargement de votre carte Pastel.

Ils sont identifiables par une enseigne ou un logo Tisséo en devanture. Recherchez le commerçant partenaire le plus proche de chez vous grâce au plan interactif !





## VOYAGER EN RÈGLE

Votre titre de transport doit obligatoirement être validé avant l'accès aux quais du métro et à chaque montée dans le tram ou le bus, ou avant de monter à bord de Téléo. **La validation est un moyen de connaître le nombre de voyageurs à chaque arrêt et d'adapter l'offre de transport à vos besoins.**

Aussi, certaines lignes de bus ont vu le passage d'un bus standard à un bus articulé permettant d'accueillir plus de voyageurs ou l'augmentation de la fréquence en heures de pointe pour améliorer votre confort.

### Bon à savoir

Un déplacement permet d'utiliser 4 lignes différentes sur une période d'1 heure (1h30 si utilisation de la Navette aéroport) à partir de la première validation.

L'aller et le retour ou la reprise de votre déplacement sur une même ligne sont considérés comme deux déplacements différents.

## AMENDES

### Païement immédiat auprès du contrôleur

En cas d'oubli de validation lors d'une correspondance, vous êtes en infraction, vous devez alors régler une amende de **5€**

En cas de défaut de titre de transport, de titre non validé ou non conforme : **70€**

En cas d'infraction comportementale : **150€**

Cracher, souiller, uriner ou détériorer le matériel, voyager irrégulièrement avec un animal, faire obstacle à la fermeture des portes ou ouvrir les portes avant le signal du départ ou avant l'arrêt du véhicule, entraver la circulation des voyageurs ; user abusivement des signaux d'alarmes et des outils de communication, refuser d'obtempérer aux injonctions des agents assermentés de l'exploitant de service de transport, pénétrer ou se maintenir dans les espaces et véhicules affectés au transport en état d'ivresse ; circuler sans autorisation dans les espaces affectés au transport public sur des engins motorisés ou non (sauf PMR)...

## VOILÀ LES PLACES DE CONCERT QUE FRED AURAIT PU S'ACHETER S'IL N'AVAIT PAS FRAUDÉ.



### Païement différé avec frais

En l'absence de paiement immédiat auprès du contrôleur, le montant de l'amende est assorti de frais de :

**20€** en cas de paiement dans les 15 jours à compter de la date du PV.

*(En cas de paiement sur l'e-Agence avant relance (de J à J+15), Tisséo vous exonère des frais de 20€).*

**50€** en cas de paiement au-delà des 15 jours.

**Dans tous les cas, en cas de circonstances aggravantes :  
50€ appliqués immédiatement.**

### POSSIBILITÉS DE PAIEMENT

- Directement auprès du contrôleur
- En ligne sur [tisseo.fr](https://tisseo.fr), via l'e-Agence
- Dans une Agence Tisséo.





**Acheter, recharger et voyager**  
n'a jamais été aussi simple.

**Désormais, tout est là !**

(Re)découvrez tout le réseau Tisséo  
en téléchargeant notre « nouvelle »  
application sur votre smartphone !

